



APPROUVÉ

Centre
de services scolaire
des Découvreurs
Québec

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le mardi 24 août 2023, à 19h00, en virtuel via
TEAMS.**

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Olivia Lafontaine, présidente

Émilie Moisan-De Serres, représentante des parents et vice-présidente

Mathieu Bujold, représentant au Comité de parents

Emmanuel Bouchard, représentant des parents

Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant

Serge Dufour, représentant du service de garde

Jacinthe Legault, représentante du personnel enseignant

Myriam Martin, représentante du personnel de soutien

Johanne Beaulieu, représentante des professionnels

Louise Roberge-Lemieux, directrice

Emmanuelle Goyette, directrice adjointe

Andréanne Bergeron, secrétaire

Personnes absentes lors de cette assemblée :

Virginie Guilbert-Couture, représentante des parents

Bloc ouverture

1. Ouverture de la séance

Madame Olivia Lafontaine souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 19h03.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Olivia Lafontaine nous informe qu'il y a quorum à 19h05.

3. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-58

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par monsieur Emmanuel Bouchard et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

BLOC OUVERTURE

- 1. Ouverture de la séance*
- 2. Vérification du quorum*
- 3. Adoption de l'ordre du jour*
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juin 2023*
- 5. Suivi au procès-verbal de la séance du 7 juin 2023*

BLOC DÉCISION ET CONSULTATION

- 6. Rapport annuel 2022-2023*

BLOC INFORMATION

- 7. Rapport de la présidente*
- 8. Rapport de la directrice*
- 9. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents*
- 10. Questions des membres*
- 11. Date et heure des prochaines activités au programme : AGA 20 septembre 20h00 et 1^{ère} séance du CE Mardi le 26 septembre à 19h00*
- 12. Levée de la séance*

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juin 2023

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-59

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par madame Myriam Martin et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal du 16 mai 2023.

Le procès-verbal du 7 juin 2023 est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la séance du 7 juin 2023

Madame Louise Roberge-Lemieux annonce que tel que demandé, le bilan du plan de lutte à l'intimidation a été placé sur le site internet de l'école. Elle ajoute que la Ville de Québec a planté les 15 arbres autour de l'école comme il était prévu.

Bloc consultation décision

6. Rapport annuel 2022-2023

Le rapport annuel a été envoyé par madame Olivia Lafontaine dans les dernières semaines. Des membres ayant apporté des commentaires, madame Olivia Lafontaine en présente les modifications. Il est question de l'ajout des noms des personnes substitués, de remplacer le terme « anglais enrichi » par « anglais bonifié » comme il s'agit d'un programme propre à l'École Cœur-Vaillant. Il est également question de la réduction d'heures de français et le soutien en classe des enseignantes de 6^e année.

Madame Louise Roberge-Lemieux rappelle que le rapport annuel sera présenté à l'Assemblée générale des parents. Il est proposé de présenter le rapport oralement en synthèse et de partager une version électronique soit par courriel ou en dépôt sur le site internet de l'école.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-60

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par monsieur Mathieu Bujold **UNANIMEMENT** d'adopter le rapport annuel du Conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.

Bloc information

7. Rapport de la présidente

Madame Olivia Lafontaine rappelle que l'Assemblée débutera à 20h plutôt que 19h30. Madame Émilie Moisan-De Serres assurera la présidence d'assemblée si madame Lafontaine est absente.

8. Rapport de la directrice

Madame Louise Roberge-Lemieux annonce que l'équipe-école est de retour au travail depuis la 23 août. Elle ajoute que l'équipe enseignante est complète, mais qu'il reste quelques postes à combler au service de garde.

Madame Olivia Lafontaine demande ce qui sera fait pour les postes manquants au service de garde. Monsieur Serge Dufour répond qu'il manque actuellement 3 personnes, il y a donc une liste d'attente qui a été mise en place. L'équipe est capable de couvrir les inscriptions qu'ils ont reçues depuis le mois de février pour l'année à venir, mais les parents qui n'ont pas répondu aux communications n'auront pas de place.

Madame Olivia Lafontaine demande si la liste est pour le dîner ou pour le soir. Monsieur Serge Dufour répond qu'il s'agit des deux plages. Le Centre de services est encore en processus

d'entrevue, mais c'est difficile de chercher du personnel. Madame Olivia Lafontaine demande s'il est possible de jumeler des groupes pour pallier le manque de personnel. Monsieur Serge Dufour répond que c'est difficile en fonction des ratios d'un adulte pour 20 élèves.

Madame Anabel Bujold demande si c'est la première année où le service de garde doit refuser des inscriptions. Monsieur Serge Dufour répond que oui et que la liste d'attente est bien débutée. C'est une situation difficile, il reste encore une semaine pour trouver de la main d'œuvre.

Monsieur Mathieu Bujold évoque le manque de personnel dans le milieu scolaire au Québec et aimerait savoir quelle est la situation réelle à l'École Cœur-Vaillant. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que les données partagées dans les médias ont été envoyées avant les bassins d'affectation. Tous les postes réguliers ont été pourvus, y compris les compléments de tâche et les nouvelles classes.

Madame Olivia Lafontaine demande si le changement de personnel est dû aux départs à la retraite ou changements de carrière. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que ce sont des changements d'école.

Madame Jacinthe Legault annonce qu'elle ne renouvellera pas son mandat au Conseil d'établissement pour l'année 2023-2024 puisqu'elle sera absente à partir du mois de février 2024. Elle se dit intéressée à revenir en fin d'année scolaire pour parler du nouveau vécu avec l'anglais en 6^e année.

9. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents

Il n'y a aucun rapport à faire.

10. Questions des membres

Monsieur Emmanuel Bouchard souhaite aborder la sécurité autour de l'école. Il est mitigé puisque l'école commence la semaine prochaine et que les lignes ne sont plus apparentes au sol. Il invite le Conseil d'établissement, la présidente ou la direction à recontacter la ville de Québec. Monsieur Mathieu Bujold annonce que les lignes ont été refaites cette semaine, madame Louise Roberge-Lemieux confirme.

Monsieur Mathieu Bujold demande si le poteau mal installé a été corrigé. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que non et qu'elle va faire un suivi auprès du représentant de la ville pour le placer au bout du trottoir.

Monsieur Emmanuel Bouchard propose d'installer une signalisation clignotante pour les passages piétons. Il maintient qu'il faut continuer de sécuriser nos écoles et d'en faire les demandes. Madame Louise Roberge-Lemieux poursuit en disant que la demande de panneaux clignotants a été faite avec les personnes responsables de la brigade scolaire. Elle est également d'avis qu'il faudrait des panneaux clignotants.

Madame Émilie Moisan-De Serres suggère des feux qui clignoteraient sur demande lorsqu'on appuie sur le bouton de la traverse. Madame Louise Roberge-Lemieux dit qu'elle fera des démarches et suggère que le Conseil d'établissement compose une lettre.

Madame Olivia Lafontaine demande si l'École Cœur-Vaillant est touchée par le manque de brigadiers scolaires. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'elle n'a pas eu vent qu'il manquerait de brigadier ici, il y en aura 1 au feu de circulation comme c'est un boulevard passant. La brigade scolaire reprendra à la fin du mois de septembre pour laisser le temps de monter et former la brigade.

11. Date et heure des prochaines activités au programme

L'assemblée générale annuelle des parents aura lieu le mercredi 20 septembre à 20h00 au gymnase de l'école. La prochaine séance du Conseil d'établissement sera le premier pour le nouveau Conseil élu et aura lieu le mardi 26 septembre à 19h dans la Grande salle de l'école.

12. Levée de la séance

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-61

IL EST PROPOSÉ par Jacinthe Legault et appuyé par Olivia Lafontaine et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance à 21h09.

Olivia Lafontaine
Présidente

Louise Roberge-Lemieux
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
CE-23/22-58	2023-08-24	Adoption de l'ordre du jour
CE-23/22-59	2023-08-24	Adoption du procès-verbal du 7 juin
CE-23/22-60	2023-08-24	Adoption du rapport annuel 2022-2023 du Conseil d'établissement
CE-23/22-61	2023-08-24	Levée de la séance